

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE RIGNAC**

---

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	<b>SEANCE DU 5 JUIN 2026</b>
Afférents au Conseil Municipal : <b>19</b>	<b>Le cinq juin deux mille vingt-six à dix-neuf heures,</b> le Conseil municipal s'est réuni à la mairie de Rignac sous la présidence de Jean-Marc CALVET.
En exercice : <b>19</b>	
Qui ont pris part à la délibération : <b>19</b>	
Date de la Convocation : <b>29 mai 2026</b>	

**Présents** : CALVET Jean-Marc, MIRABEL Isabelle, ISSALY Jean-Pierre, GLADIN Nathalie, PRADELS Michel, MARTY Maurice, CAYLA Alain, LACOMBE Jean-Pierre, GARIBAL Christine, CAYRE Jérôme, DELTORT Marie-Anne, ESPEILHAC Marie-Laure, RUAT Gaëtan, MAZENQ Mélanie, CAPMARTIN Marion, FILHOL Justine.

**Absents excusés ayant donné procuration** : CASAGRANDA Stéphane (procuration à Jean-Marc CALVET), FILHOL Anthony (procuration à Isabelle MIRABEL), PEGUES Florence (procuration à Jean-Pierre ISSALY)

**Secrétaire de séance** : Néant

**Délibération n° 2026 – 53 - Fonctionnement des assemblées  
Approbation du procès-verbal du 12 mai 2026**

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 12 mai 2026 qui a été envoyé à chaque membre.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal à l'unanimité.

POUR : 19

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à RIGNAC, les jours, mois et an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme.

Acte certifié exécutoire par dépôt en préfecture :

- dépôt en Préfecture le :
- publication ou notification du :

Le Maire,  
Jean-Marc CALVET  
ACTE DEMATERIALISE